Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : le bonheur des travailleurs se stabilise en ce début d'été

La plupart des travailleurs au pays estiment que la qualité des relations au travail ainsi que certaines initiatives estivales, telles que des horaires d'été, contribuent à une expérience positive des employés.

L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'ADP Canada (« l'*Indice* ») révèle que neuf travailleurs sur dix au pays (91 %) indiquent que la qualité des relations au travail joue un rôle important dans leur décision de rester auprès de leur employeur actuel. En ce qui concerne les avantages estivaux, la moitié des travailleurs (50 %) considère la possibilité d'avoir des horaires flexibles comme étant une initiative significative, tandis que 47 % soulignent l'importance d'être encouragés à prendre des vacances durant cette période.

Le score national de bonheur au travail du mois de juin 2025 est de 6,8/10, inchangé par rapport au mois dernier et représentant une hausse de 0,1 point comparativement à juin 2024.

« Les travailleurs au pays sont clairs – des relations de travail qui les font se sentir soutenus et se voir offrir des aménagements estivaux pertinents contribuent à leur bien-être, déclare Heather Haslam, vice-présidente du marketing d'ADP Canada. En tenant compte de certaines de ces priorités, les employeurs contribuent à créer un environnement de travail dans lequel les équipes se sentent valorisées et entendues, permettant ainsi d'améliorer l'expérience des employés. »

Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de juin 2025

• **Score national de bonheur au travail**	6,8/10 (NC)*
• **Ventilation des indicateurs**	
• **Indicateur primaire :**	7,0/10 (-0,1)*
• **Indicateurs secondaires :**	
• Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité :	6,8/10 (-0,1)*
• Reconnaissance et soutien :	6,6/10 (NC)*
• Rémunération et avantages sociaux :	6,3/10 (NC)*
• Options d'avancement de carrière :	6,1/10 (NC)*

L'*Indice* révèle ainsi que près de la moitié (47 %) des travailleurs au Canada se disent satisfaits de leurs rôles et responsabilités actuels. Ce mois-ci, *l'équilibre travail-vie personnelle et la flexibilité* contribuent à la hausse du niveau de satisfaction.

Les baby-boomers (7,3/10) demeurent la génération la plus heureuse ce mois-ci malgré une baisse de 0,2 points par rapport au mois dernier. Sur le plan régional, la Sask/Manitoba (7,0/10) passe en tête après avoir occupé la dernière place le mois précédent. À l'inverse, le Canada Atlantique (6,7/10) partage désormais la dernière place avec l'Ontario, alors qu'ils occupaient la première place au mois de mai.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

• **Baby-boomers (61+) :**	7,3/10 (-0,2)*
• **Les milléniaux (29-44) :**	6,8/10 (NC)*

• **La génération Z (18-28) :**	6,7/10 (NC)*
• **La génération X (45-60) :**	6,6/10 (-0,2)*

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

• **Sask/Manitoba :**	7,0/10 (+0,3)*
• **Alberta :**	6,9/10 (+0,2)*
• **Québec :** • **Colombie-Britannique :** • **Canada Atlantique :** • **Ontario :**	6,8/10 (-0,1)* 6,8/10 (NC)* 6,7/10 (-0,3)* 6,7/10 (-0,1)*

L'indice révèle également que près de la moitié des répondants (48 %) considèrent que la responsabilité d'entretenir des bonnes relations au travail revient à tout le personnel de manière égale. Cette responsabilité est ensuite attribuée aux gestionnaires (17 %) ainsi qu'à l'équipe de direction sénior (15 %), perçus comme étant les principaux acteurs qui contribuent à la création d'un climat positif au travail.

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Harris Poll Canada au nom d'ADP Canada Cie. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'*Indice* continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le 30 juillet 2025.

https://centredepresse.adp.ca/2025-06-25-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-le-bonheur-des-travailleurs-se-stabilise-en-ce-debut-dete